

Le Jouvigne

Fantoy, Emile, maçon
Paris, 6 rue du Figuier.

demeurant à

« habité à se dév seul et unique héritier
« de M. Fantoy, Léonard et de Mad. Lebret
« de son père et mère, tous deux décédés au Bourg
« de St. Moreil (Seine), d'où le mari le 1907
« ou 1908 la femme le en 1910 ou 1911.

Constitue pour soy mandataire spécial aux effets
ci après.

Monsieur Jules Moisset, Contrôleur à la
Caisse d'Epargne de Bourgenneuf -

A qui il donne pouvoir de pour lui et en
son nom,

Vendre, soit à l'amiable, soit aux enchères,
en totalité ou en partie, aux personnes et aux prix,
charges et conditions que le mandataire jugera convenables,
tous les immeubles qu'il possède à Saint Moreil
ou ses environs, dont le constituant est propriétaire.
Obliger le dernier à toutes garanties et au rapport de
toutes maintenues et radiations; requérir toutes
transcriptions; fixer l'époque d'entrée en jouissance
et de paiement des prix; le recevoir en principal et
intérêts; en donner quittance; faire toutes déclarations
d'état civil et autres; déclarer notamment comme
le constituant le fait ici qu'il est célibataire majeur
et qu'il n'a jamais rempli de fonctions emportant
hypothèque légale; consentir toutes subrogations sans
garantie; remettre tous titres et pièces ou obliger
le constituant à les remettre; donner mainlevée
avec désistement de tous droits de privilège hypothécaire
et action résolutoire et consentir à la radiation de
toutes inscriptions d'office ou autres, avant ou après
paiement.

A défaut de paiement, ager toutes poursuites
nécessaires: en conséquence, citer et comparaître devant
tous Juges de paix, transiger, se concilier, signer, assigner

et défendre devant nos tribunaux compétents, obtenir
tous jugements et arrêts, les faire exécuter ou se y
désister; produire à tous ordres et distributions,
toucher le montant des collocations faites au
profit du Constituant.

avec effets ci dessus, passer et signer tous
acts et être domicilié, substituer et y général faire
tout ce que le mandataire jugera nécessaire dans
l'intérêt du Constituant.

Fait
Paris le vingt septième mil neuf cent vingt

Fait et passé à ~~Paris~~ ~~le~~ ~~vingt~~ ~~septième~~ ~~mil~~ ~~neuf~~ ~~cent~~ ~~vingt~~

1922

(Emile Finton)
Certifié sincère et véritable

M. Finton

6
RECEIVED
Paris 14 November 1920
1920 11
Six francs 50

oumy